

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 28 MARS 2009**

Tous les membres du Conseil Municipal sont présents.  
Secrétaire de séance : PELLETIER Patricia

**DEMISSION CONSEILLERS MUNICIPAUX – ELECTION NOUVEAU DEUXIEME ADJOINT**

Lecture est faite au Conseil Municipal de la lettre de démission de Monsieur ROULIN Jean, conseiller municipal, et, la lettre des services de la Préfecture acceptant la démission de Monsieur ROULIN Noël du poste de deuxième adjoint et conseiller municipal.

L'élection d'un nouveau deuxième adjoint est alors effectuée. Monsieur PERRIN Didier est élu à 6 voix pour et 1 abstention.

**VOTE INDEMNITES ADJOINT & CONSEILLER MUNICIPAL**

L'indemnité du nouvel adjoint est reconduite identique à celle votée lors de la séance du 10 avril 2008, à savoir 35% de l'indemnité totale (6.6% de l'indice 1015 soit 246.92€) soit 86.42€ brut mensuels,

Au vu des travaux d'entretien des parties extérieures de la commune toujours évoluant, et, par conséquent, un temps de travail supplémentaire à l'enveloppe votée lors de la séance du conseil municipal du 10 avril 2008, l'indemnité a été réévaluée à 33% de l'indemnité totale d'un adjoint à savoir 246.92€ soit une indemnité de 81.48€ brut mensuelle.

Au vu du temps passé par un conseiller pour le fleurissement du village, et, ses divers déplacements vers les horticulteurs, une indemnité lui a été votée à 8% de l'indemnité totale d'un adjoint à savoir 246.92€ soit une indemnité mensuelle brut de 19.75€

**VOTE DES 4 TAXES**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la reconduction sans majoration des taux de taxes locales pour l'année 2009, à savoir :

Taxe habitation	8.13%	Taxe foncière bâti	10.61 %
Taxe foncière non bâti	15.76 %	Taxe professionnelle	6.07 %

**FCTVA 2009**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de signer une convention avec les services de la Préfecture, pour essayer de prétendre à retoucher le FCTVA, sur les travaux d'investissements, tous les ans au lieu de tous les deux ans comme actuellement. Il suffit pour cela, que la commune réalise des dépenses d'investissements 2009 supérieures à la moyenne des 4 années 2004 à 2007, soit un montant de 28 681€

**VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS & COMPTES DE GESTION 2008**

Les Comptes Administratifs (comptabilité communale) & Comptes de Gestion (comptabilité du trésor) pour l'année 2008 sont identiques. Monsieur le Maire quitte la salle et le 1<sup>er</sup> adjoint, François BAILLY prend la présidence.

Ils ont été approuvés à l'unanimité avec les résultats suivants :

Budget principal :	Fonctionnement dépenses :	56 877.80 €
	Fonctionnement recettes :	83 084.36 €
	Investissements dépenses :	10 365.76 €
	Investissements recettes :	2 722.40 €
Budget Eau & assainissements :	Fonctionnement dépenses :	5 922.54 €
	Fonctionnement recettes :	7 960.72 €
	Investissements dépenses :	2 852.96 €
	Investissements recettes :	4 450.67 €

**VOTE DES BUDGETS 2009**

Les budgets 2009 ont été approuvés à l'unanimité, équilibrés comme suit :

Budget principal :	Fonctionnement :	235 639 €
	Investissements :	83 491 €
Budget eau & assainissements :	Fonctionnement :	89 735 €
	Investissements :	100 772 €

**SIDEC**

Acceptation à l'unanimité des statuts du SIDEC, et, du montant annuel de la maintenance informatique, soit un montant de 540.40€ pour l'année 2009.

La séance est close à 12h00.

Le Maire,  
Pierre SIMANDRE